

STAGES DE B.Sc.III EN AUDIOLOGIE ORA3542 et 3345

PRÉSENTATION DES STAGES

À travers une approche centrée sur la personne, le stagiaire de troisième année développe ses compétences à identifier les besoins du client et développe son expertise à y répondre dans le cadre d'une évaluation audiolinguistique ou d'une session de réadaptation.

En B.Sc.III, l'étudiant en audiologie doit compléter deux stages. Le premier vise notamment à développer les habiletés d'évaluation diagnostique auprès d'une population générale ou pédiatrique et le deuxième vise à développer les habiletés dans le domaine de la réadaptation.

L'étudiant doit être exposé à un ensemble d'activités cliniques afin que ces stages favorisent le développement personnel et professionnel du stagiaire et celui de ses habiletés relationnelles.

FORMULE DES STAGES

Stage de 10 jours

Ce stage est réalisé à la session d'automne et vise d'abord à offrir à l'étudiant l'occasion de développer au mieux ses compétences en évaluation. Il se fait principalement en milieu hospitalier auprès d'une population générale ou pédiatrique. Ce stage est intensif afin de permettre au plus d'étudiants possible de faire l'expérience de la pratique hors de la région métropolitaine.

Stages de 12 jours

Ce stage est réalisé à la session d'hiver et vise à développer les habiletés de l'étudiant dans le domaine de la réadaptation. Il est réalisé à raison d'une journée par semaine dans un centre de réadaptation, auprès d'une clientèle variée.

SUPERVISION EN B.Sc.III

Au cours de ces deux stages, l'étudiant doit expérimenter successivement divers contextes d'apprentissage clinique allant de la **co-intervention** (l'étudiant et le superviseur partagent ensemble l'intervention) à l'intervention **sous supervision directe** (l'étudiant a la charge de l'intervention en présence du superviseur).

Nous estimons que l'étudiant doit recevoir en moyenne une heure de rétroaction par jour sur ses performances. Ceci n'inclut pas le temps accordé aux discussions de cas.

ÉVALUATION DES PERFORMANCES

La personne responsable de la formation clinique (RFC) en audiologie de l'Université de Montréal est la personne en charge d'attribuer la mention succès ou échec à l'étudiant en fonction des informations transmises dans la grille d'observation.

RENCONTRES À PLANIFIER

Rencontre de mi-stage

L'équipe de formation clinique juge essentiel que l'étudiant soit mis aux faits de l'appréciation de ses performances durant son stage. C'est pourquoi nous demandons aux superviseurs de compléter la grille d'observation à la mi-temps du stage. Par ailleurs, une rencontre individuelle avec l'étudiant est fortement encouragée à cette période afin de préciser les stratégies à mettre en place pour optimiser les performances jusqu'à la fin du stage.

Si des difficultés sérieuses apparaissent en cours de route qui pourraient compromettre la réussite du stage il est essentiel de communiquer avec la personne responsable de formation clinique. (RFC). Des démarches spécifiques aux besoins de l'étudiant seront alors entreprises.

Rencontre à la fin de stage

À la date prévue de la fin du stage, l'équipe de la formation clinique vous demande de compléter à nouveau la grille d'observation. Encore une fois, le superviseur est fortement encouragé à prendre un moment avec l'étudiant afin de compléter l'information de la grille.

EXIGENCES MINIMALES PROPOSÉES

Les présentes suggestions sont à titre indicatif et le superviseur a bien entendu le loisir d'adapter ces activités aux réalités de sa pratique. Elles favorisent toutefois une certaine homogénéité de l'exposition des étudiants aux différentes activités cliniques.

Ces activités peuvent être réalisées sur des clients différents. À ce stade de leur formation, du moins à l'automne, on ne peut s'attendre à ce que l'étudiant prenne en charge l'évaluation complète d'un client. Le superviseur doit déterminer au préalable avec l'étudiant quelle(s) activité(s) sera (ont) réalisée(s) avec un client, quelle(s) autre(s) avec le suivant, etc.

Activités quotidiennes suggérées :

ORA3542 (automne):

- 3 histoires de cas
- 2 évaluations audiométriques et impédancemétriques
- 1 explication des résultats
- 1 rapport + notes au dossier

ORA3345 (hiver) variables en fonction de la clientèle et du milieu

Il est à noter qu'il n'y a AUCUNE exigence de travail de rédaction ou de préparation en lien avec les clients en dehors des heures de stage. Nous voulons promouvoir un modèle professionnel qui respecte le cadre d'une journée de travail habituelle.

MAIS

Le superviseur peut référer l'étudiant à des lectures sur un sujet discuté ou en lien avec un client ou encore lui demander de réviser des aspects théoriques non acquis.

GÉNÉRALITÉS

APPROCHE PAR COMPÉTENCES

L'encadrement des stages en audiologie repose sur une approche pédagogique par compétences. Tout au long de leur formation clinique, les étudiants sont appelés à développer les compétences nécessaires à la pratique professionnelle, telles que proposées entre autres par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Chaque compétence professionnelle est précisée en termes d'habiletés à développer et pour chacune de ces habiletés, des indicateurs spécifiques sont définis en fonction du niveau de stage.

Le cadre référentiel permet, tant aux stagiaires qu'aux superviseurs, d'avoir une vue d'ensemble de la formation clinique, puisqu'il propose une progression d'un niveau académique à l'autre, en tenant compte des acquis développés dans les cours et les laboratoires.

Les outils pédagogiques sont les suivants :

1. **Cadre référentiel** : description des compétences et du continuum d'habiletés à développer tout au long de la formation.
2. **Grille d'observation** (facultatif): outil papier ou électronique permettant de colliger les commentaires spécifiques aux différents indicateurs selon le niveau de stage

Ces outils sont disponibles sur le site de l'ÉOA à partir du lien suivant :

<http://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/>

OUTIL DE SUPERVISION : LE JOURNAL DE BORD

De plus en plus de superviseurs, dans différents milieux cliniques, apprécient le journal de bord pour favoriser un retour sur les activités réalisées puisqu'il permet un suivi des apprentissages faits au quotidien. Il est clair que la supervision continue, réalisée après chaque intervention, est un support inestimable. Mais certaines réalités cliniques rendent parfois difficile ce mode de supervision puisqu'il exige davantage de disponibilité. **Le journal de bord est un outil qui peut faire sauver du temps.**

Comment utiliser le journal de bord?

- Le journal de bord est un espace où l'étudiant peut à la fois se poser des questions, faire des commentaires, exprimer son auto-critique et planifier ses objectifs quotidiens suite au cas qui sont vus.
- Une période doit être prévue à cette fin. Idéalement, à la fin de la journée, en lisant le journal de bord, le superviseur peut répondre aux questions encore en suspens, ajouter de l'information sur certains sujets et commenter les objectifs particuliers à travailler, bref, compléter ce qui n'a pu être fait dans le courant de la journée.
- La rétroaction est généralement plus précise, centrée sur ce qu'a vécu l'étudiant cette journée-là, ce qui a pour effet de le responsabiliser dans ses apprentissages.
- L'auto-évaluation est alors constante. L'étudiant réalise par lui-même ses difficultés et peut s'améliorer au fur et à mesure du stage en réinvestissant ses apprentissages dans la formulation d'objectifs précis pour la suite.

Rappelons qu'il est primordial de **valoriser la rétroaction positive** sur les activités que l'étudiant a réussi avec succès; il cherchera à les reproduire et ses apprentissages en seront facilités.

MESURES EN CAS DE DIFFICULTÉS IMPORTANTES

Lorsqu'un étudiant est en difficulté, soit dans un cours ou dans un stage, son dossier peut être soumis à un comité de promotion composé des directeurs de programmes, de la direction de la formation clinique et de la direction.

Ce comité peut trancher un litige ou encore faire des recommandations afin d'assurer un suivi étroit du développement des compétences.